

La lettre du bassin de la Vienne



Janvier 2020 - N°39

Restauration de la continuité écologique sur la Vienne

Des travaux de restauration de la continuité écologique ont été menés dans le cadre du SAGE Vienne en octobre 2019. En effet, le SAGE Vienne propose un mécanisme de compensation innovant s'appliquant aux propriétaires de seuils faisant l'objet de travaux (construction ou rehaussement). Ce principe est double :

- le seuil aménagé doit permettre la circulation des espèces aquatiques et le transit des sédiments ;
- en contrepartie de l'aménagement du seuil, l'effacement d'un ou plusieurs seuils existants sur la même masse d'eau doit être effectué afin que la hauteur effacée soit au moins équivalente à celle du seuil aménagé. Ces travaux sont pris en charge par le propriétaire du seuil à aménager.

Le seuil de Lamirande à Exideuil (16) a bénéficié de ce dispositif présenté dans une vidéo.



[> En savoir plus sur la restauration de la continuité écologique](#)

PAPI Vienne aval : Point d'étape

Engagé en février 2018, le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Vienne aval (2018-2020) est actuellement à mi-parcours. **Il regroupe 6 porteurs de projets mettant en oeuvre 20 actions.** 80% des actions sont à ce jour engagées. Parmi les actions en cours figurent :

> Rôle des zones d'expansion de crue

Les zones d'expansion de crue (ZEC) sont des espaces à enjeux limités mis à contribution lors des crues permettant de stocker une partie du débit qui circule dans le cours d'eau. Afin de mieux connaître leur rôle, l'EPTB Vienne s'est associé les services d'un cabinet d'étude spécialisé en hydraulique EGIS Eau pour identifier, caractériser et hiérarchiser les ZEC de la Vienne aval entre l'Isle-Jourdain et la confluence Vienne/Creuse. Il a été mis en évidence que les principales ZEC présentes permettent d'éviter des dommages pour la collectivité à hauteur d'environ 210 000 € HT/an.

> Evaluation de la vulnérabilité des réseaux

Le bureau d'étude Mayane réalise une évaluation de la vulnérabilité des réseaux (électricité, gaz, eau potable, assainissement, communication fixe et mobile) face aux inondations.

Cette évaluation doit permettre de mieux connaître les réseaux et comprendre leur fonctionnement en cas de défaillance selon les scénarios d'inondations (fréquents, moyens, extrêmes). L'objectif est également d'évaluer les impacts

sur les usagers et la collectivité et de proposer des solutions qui pourront être mises en œuvre pour réduire cette vulnérabilité. Les résultats seront disponibles fin février 2020.

> Sensibilisation des scolaires

Des ateliers pédagogiques sont organisés au cours de l'année scolaire 2019/2020 auprès de 24 classes réparties dans 11 écoles du territoire du PAPI. Ces ateliers dont le thème est « l'inondation, composante du cycle de l'eau - application au bassin de la Vienne » s'adressent aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Ils sont animés par les CPIE Seuil du Poitou et Val de Gartempe.

> 2ème lettre d'information du PAPI

Une lettre d'information annuelle est rédigée dans le cadre du PAPI Vienne aval. Le deuxième numéro, sorti en décembre 2019, présente un état d'avancement du programme, fait le zoom sur 4 actions et fait le point sur l'évolution de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) sur la Vienne et le Clain.



> En savoir plus sur le PAPI Vienne aval

Enquête publique relative au SAGE Clain

Les documents constitutifs du SAGE Clain vont être soumis à enquête publique entre le 17 février 2020 et le 20 mars 2020. Il s'agit du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), du Règlement, du Rapport environnemental et du rapport de présentation.

3 commissaires enquêteurs sont mobilisés pour cette enquête publique et 6 lieux de consultation seront mis à disposition du public. Ils sont situés à : Poitiers, Châtelleraut, Montmorillon, Parthenay, Confolens, Sauzé-Vaussais. Les dates de permanence seront disponibles sur le site de la préfecture : www.vienne.gouv.fr



> En savoir plus sur le SAGE Clain

Vienne Tourangelle : une étude préliminaire au SAGE

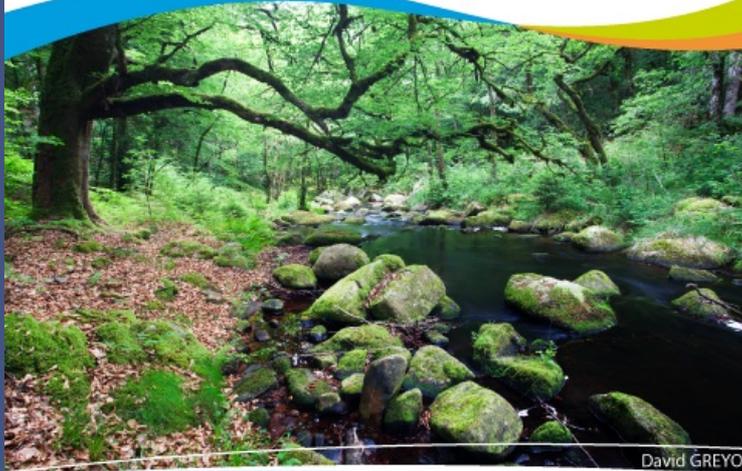
Le bureau d'études Geonat a été retenu pour réaliser l'étude préliminaire à la mise en place d'un SAGE sur le bassin de la Vienne Tourangelle.

La première phase a consisté à réaliser le diagnostic du territoire. Les résultats ont été présentés lors du comité de l'eau du 11 décembre 2019 et sont en cours de validation.

La deuxième phase s'intéresse à l'opportunité d'élaborer un SAGE et aux périmètres envisageables. Les résultats seront présentés lors du comité de l'eau du 11 février 2020 dont les membres devront prendre position sur les choix proposés.

> En savoir plus sur la Vienne Tourangelle

L'EPTB Vienne vous souhaite
une bonne année **2020**



David GREYO



www.eptb-vienne.fr

EPTB Vienne
18 rue Soyouz - Parc ester Technopole
87068 Limoges Cedex
contact@eptb-vienne.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous faites partie de la liste de diffusion de l'EPTB Vienne.

Mettre à jour vos préférences |
Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information cliquez ici.

Envoyé par



© 2020 EPTB Vienne